

**DECISION N° 2022 – 154**

VB/SR/po

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu la décision n°2022-153 en date 14 juin 2022 portant modification de la liste d'experts scientifiques et techniques de l'Ined ;

Vu l'arrêté en date du 30 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux pour le recrutement d'un technicien de la recherche de classe normale à l'Institut national d'études démographiques,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Composition du jury du concours externe n° 2022-07 pour le recrutement d'un-e technicien-ne de la recherche de classe normale, affectation : unité de recherche de l'Ined

**Président du jury** : **Pierre Couraud** – Secrétaire général adjoint de l'institut du cerveau

**Membres** :

- **Leyla Fatoux** – Responsable carrière et paie au sein du service des ressources humaines de l'Ined
- **Sandrine Fellous** – Assistante du service informatique et des systèmes d'information au sein de l'Ined
- **Roméo Fontaine** – Chargé de recherche au sein de l'Ined
- **Myriam Khlal** – Co-responsable de l'unité de recherche mortalité, santé, épidémiologie de l'Ined

**Article 2** : Le secrétaire général de l'Ined est chargé de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage à l'Ined.

Fait, le 14 juin 2022

La Directrice de l'Ined,



Magda Tomasini